

Mai 2016

n°224

**Compte-rendu  
De la réunion du  
10 mai 2016**

# Flash communal

## Grammond

### Présents :

- Patrice CARTERON (Maire)
- Jean-Marc GANDIN (Adjoint)
- Maurice FULCHIRON (Adjoint)
- Bruno GREGOIRE (Adjoint)
- Karen BONNIER
- Solange POULAT
- Olivier BONNEFOY
- Marina VILLARD
- Isabelle PONCET
- Xavier GRANJON
- Emmanuel ROUSSET
- Gérard THIZY
- Didier THELISSON
- Danielle POULAT

### Absente excusée :

- Séverine VILLEMAGNE

### ▪ Révision des loyers au 1<sup>er</sup> juillet 2016:

Actuellement, la commune perçoit le loyer de Madame Guillaumond au-dessus de l'école et celui de Bertrand Gilibert, place de l'église et elle paie un loyer pour le local voirie à Christian Guyot.

Ces trois loyers sont révisables au 1er juillet. L'indice de référence des loyers à prendre en compte est celui du 1er trimestre 2016 soit + 0,06 %. Le Conseil Municipal décide d'appliquer cette augmentation aux trois loyers.

### ▪ Temps d'accueil Périscolaire : proposition de modification :

Suite à une demande de l'association Familles Rurales, la commission cantine-école s'est réunie pour réfléchir à une modification de l'organisation des TAP (Temps d'Accueil Périscolaire) qui actuellement ont lieu tous les jours de 15h45 à 16h30 soit ¾ d'heure. Suite à la présentation de la commission, le Conseil décide de rallonger ce temps d'1/4 d'heure (soit de 15h45 à 16h45) les lundis, mardis et jeudis et de supprimer le TAP du vendredi pour ne proposer que de l'accueil périscolaire. Ainsi les animatrices auront plus de temps pour mettre en place des activités de qualité.

Ensuite le Conseil Municipal fait le point sur le coût de ce service. Les recettes, c'est-à-dire la participation des parents et les aides de l'Etat ne couvrent absolument pas les frais engendrés par les TAP. Pour 2016, le Conseil Municipal décide de fixer le prix à 1,50 € par jour et par enfant inscrit au TAP (soit 1 heure). Cette augmentation permettra de tendre un peu plus vers l'équilibre budgétaire de ce service et l'idée serait aussi d'arriver progressivement au même tarif que l'accueil périscolaire et pouvoir progressivement (2017-2018) proposer les 2 services en même temps : accueil périscolaire (inscription à la semaine) et TAP (inscription à la période).

### ▪ Mise en place de nouveaux moyens de paiement pour les factures communales (eau-assainissement, loyers, ..) :

Afin de faciliter les démarches des usagers, il est proposé de diversifier les moyens de règlement des factures des prestations rendues par les services publics municipaux (eau-assainissement, loyers, ...).

Actuellement, les redevances des usagers sont réglées principalement par chèques bancaires, et éventuellement par carte bancaire et espèce au guichet de la trésorerie. Deux nouveaux moyens de paiement peuvent être proposés aux usagers :

- **Le prélèvement automatique** : Sa mise en place permettrait de simplifier la démarche de règlement (en évitant les déplacements, les envois postaux et les risques de retard), de sécuriser les transactions et d'améliorer quantitativement et qualitativement le recouvrement des recettes. Un contrat d'autorisation de prélèvement serait proposé aux usagers.

- **Le Titre Payable par Internet (TIPI)**, permettra en plus à l'utilisateur de maîtriser la date de règlement en ayant accès à un service de paiement sécurisé 7 jours/7, 24h/24h sans aucune formalité préalable via le portail de la DGFIP voir éventuellement par le site internet de la commune.

Le Conseil Municipal décide d'instaurer le prélèvement automatique et TIPI pour tous les services de la commune.

### ▪ Point sur les travaux de la Rue de la Victoire :

La reprise de branchements d'assainissement et d'AEP (en plomb) des habitations de la Place de l'Eglise oblige l'entreprise à découper le bitume sur cette place. Il est proposé de profiter de ces travaux pour faire un aménagement de la place. Géolis présente un aménagement d'un montant de 22 000€ et 25 000 € dont les détails seront affinés lors des réunions de chantiers.

### ▪ Plan Local d'Urbanisme :

Un premier séminaire d'élus a permis de faire émerger les priorités du Conseil Municipal, la **réunion publique du mardi 31 mai à 18h30** permettra de recueillir les préoccupations de la population. Une réunion particulière s'adressant aux agriculteurs aura lieu plus tard au cours de l'étude.

Mai 2016

n°224

## Informations diverses

### ✓ **Recensement militaire :**

Les jeunes gens et jeunes filles nés en **juin 2000**, doivent se présenter en Mairie, munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents, dès qu'ils ont atteint l'âge de 16 ans.

### ✓ **Secrétariat de mairie:**

Il sera fermé pour cause de formation le **mardi 7 juin après-midi**, le **jeudi 9** et le **vendredi 10 juin**, le **jeudi 14 juin le matin** et le **mardi 28 juin**.

### ✓ **Vous partez en voyage ? vous passez un examen scolaire ? Pensez à vérifier la validité de votre titre d'identité !**

A l'approche des examens scolaires de fin d'année et des vacances, de nombreuses personnes souhaitent faire renouveler leur carte d'identité ou leur passeport.

Pour éviter que l'afflux de demandes n'entraîne des délais d'attente incompatibles avec les dates d'examens ou de voyages, le préfet de la Loire incite le public à prendre dès à présent ses dispositions.

### ✓ **Rappel : Réunion publique Plan Local d'Urbanisme (PLU) :**

La première réunion publique concernant le lancement du PLU (Plan Local d'Urbanisme) aura lieu

**Mardi 31 mai 2016  
à 18h30 à la salle d'œuvre**

Cette rencontre permettra de présenter la démarche et sera l'occasion de recueillir les préoccupations et les sensibilités de la population dans le but de déterminer les enjeux du territoire. Nous vous attendons nombreux.

### ✓ **Parc Eco Habitat**

Le parc éco habitat est un groupement d'intérêt public à but non lucratif situé à St Symphorien sur Coise, créé par la volonté des élus.

Depuis 2015, l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise en Energie) et la Région Auvergne-Rhône-Alpes lui apportent leur soutien et l'ont labellisé « **Plateforme Locale de Rénovation de l'Habitat** ».

La mission principale de la **Plateforme Locale de Rénovation de l'Habitat** consiste à **accompagner les habitants dans leur projet de rénovation**, de la conception jusqu'à la réalisation pour aller même jusqu'au suivi des consommations post-travaux. En 2015, **200 projets de particuliers ont été accompagnés**. Une partie de ces projets s'est concrétisée en travaux et cela a représenté plus d'un **million d'euros de chiffres d'affaires** uniquement attribués **aux entreprises du territoire**.

Enfin, le SIMOLY grâce aux fonds TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte), propose une **aide financière complémentaire** aux autres aides (crédit d'impôts, certificats d'économies d'énergies, EcoPTZ...) pour les travaux de rénovation pouvant aller jusqu'à **6 500€**.

### Pour plus d'informations :

Les conseillers reçoivent sur rendez-vous les mercredis et les vendredis au Parc Eco Habitat. Des permanences conseils sont également mises en place à **Chazelles sur Lyon** le 4<sup>ème</sup> vendredi du mois et à **St Laurent de Chamousset** le 2<sup>ème</sup> vendredi du mois.

N'hésitez pas à vous renseigner et prendre rendez-vous avec un conseiller en appelant au **04 72 66 14 30** ou par mail à l'adresse [contact@parc-ecohabitat.com](mailto:contact@parc-ecohabitat.com) . Vous pouvez aussi vous abonner à la Newsletter <http://www.parc-ecohabitat.com/PBSubscribe.asp?PBMinit=1> ou suivre l'actualité grâce à Facebook <https://www.facebook.com/Parc-Eco-Habitat-867057373417437/?fref=ts>